

RISQUES PROFESSIONNELS



- Vibrations de l'outil transmises aux membres supérieurs
- Projection de corps étrangers au niveau du corps ou du visage
- Coupure lors de l'utilisation ou de l'entretien de l'outil de coupe
- Sectionnement d'un membre lors de l'utilisation de l'outil de coupe
- Chute de l'agent sur terrain humide, pentu, accidenté ou encombré
- Chute d'objets en mouvement accidentel (branches, etc.)
- Incendie lors du remplissage du réservoir de carburant
- Brûlure au contact du moteur
- Bruit émis par l'outil (en moyenne 100 dB)
- Manutention manuelle de l'outil

BONNES PRATIQUES

- Constituer une équipe de travail d'au moins 2 agents formés aux premiers secours. Prendre un téléphone portable.
- S'assurer de la compétence des agents aux techniques d'utilisation d'un équipement de travail dangereux.
- Consulter les données météorologiques. Eviter le travail par grand vent, grand froid ou fortes précipitations.
- Signaler l'endroit précis de votre intervention à votre entourage. Repérer le point de rencontre des secours en forêt le plus proche du chantier (disponible sur www.msalorraine.fr).
- Adapter la trousse de secours : tire-tique et matériel hémostatique obligatoires, kit membre sectionné recommandé.
- Vérifier l'intégrité et la durée de validité des EPI.
- Choisir l'outil de coupe le mieux adapté au type de végétaux à couper.
- Contrôler le bon fonctionnement des principaux organes de commande de l'outil (dont frein de chaîne).
- Utiliser un bidon homologué pour les carburants. Dans la mesure du possible, faire le plein d'essence quand le moteur est froid et dans un endroit aéré. Ne pas fumer.
- Faire une reconnaissance du terrain (sol accidenté, humidité, froid, encombrement) et dégager le terrain aux alentours de la place de tronçonnage (pierres, branchages, déchets, etc.).
- Privilégier l'utilisation de matériels télescopiques ou de nacelles élévatrices pour le travail en hauteur. A défaut, utiliser un harnais antichute relié à une corde de travail et une corde de sécurité (ancrées séparément).
- S'assurer que personne ne se trouve dans la zone d'abattage. Être vigilant avec les lignes électriques.
- Travailler en position stable. Assurer son équilibre en posant bien les pieds sur le sol.
- Tenir la tronçonneuse fermement et correctement (à 2 mains et le pouce sous la poignée avant). Mettre le frein de chaîne lorsque la tronçonneuse n'est pas maintenue avec les 2 mains.
- Toujours tenir la tronçonneuse plus basse que les épaules. Fléchir les genoux plutôt que le dos pour se baisser.
- Inspecter régulièrement la chaîne (moteur arrêté) afin de s'assurer qu'elle est solidement maintenue et ne présente aucune dégradation.
- Éviter de tronçonner avec l'extrémité du guide-chaîne pour ne pas provoquer de rebonds.
- Limiter la durée d'utilisation de l'outil et prévoir des périodes de repos.
- En cas de bourrage, arrêter le moteur. En cas d'endommagement de l'outil, le consigner immédiatement.
- Protéger le guide-chaîne et la chaîne au moyen d'un carter de protection pour le transport et le stockage de l'outil.
- Assurer un entretien régulier de la tronçonneuse (nettoyage, lubrification, affûtage).



Casque de protection
(norme EN 397)



Chaussures de sécurité anti-coupures
(norme ISO 17249)



Protège-jambes anti-coupures
(norme EN 381-5)
+ veste anti-coupures possible



Gants anti-coupures
(norme EN 381-7)



Visière de protection
(norme EN 1731)



Protections auditives
(norme EN 352-3)